

VERS UNE ANTHOLOGIE DES ÉCRITURES DE SOI AU BURKINA FASO DE 1950 À 2020

Dofini Dieudonné COULIBALY

Université Nazi Boni, Burkina Faso

dofidieucoulba@yahoo.fr

Résumé : L'autobiographie représente un quartier important dans le champ des productions littéraires et artistiques. Écrire sur *Soi* ou sur *Autrui* remonte au IV^e siècle avec la publication des *Confessions* (397-400) de Saint Augustin. Du Moyen- Âge à nos jours, les écritures de soi foisonnent en occident avec une production plus accrue à partir du XIX^e siècle. En France, la référence autobiographique demeure les *Mémoires d'outre-tombe* de F. R. Chateaubriand (1848). Aujourd'hui, en la faveur des Technologies de l'information et de la communication (TIC), le genre autobiographique connaît aussi un essor dans le paysage littéraire africain, donc burkinabè. Quelle est la typologie des récits de vie en général ? Quelles sont les formes autobiographiques pratiquées au Burkina ? Quels sont les enjeux des écritures de soi pour la construction de l'État-Nation du Burkina ? En répondant à cette problématique, notre article vise à apporter une meilleure connaissance de la littérature factuelle burkinabè en partant, d'une part, de ses catégories génériques, et de ses finalités littéraires et sociétales, d'autre part. Pour ce faire, le présent inventaire utilise un cadre théorique multidisciplinaire : l'analyse du discours, la narratologie et la théorie du *pacte autobiographique*.

Mots-clés : analyse du discours, autobiographie, écritures de soi, narratologie, pacte autobiographique.

TOWARDS AN ANTHOLOGY OF SELF-WRITING IN BURKINA FASO FROM 1950 TO 2020

Abstract : The autobiography represents an important area in the field of literary and artistic productions. Writing about *Oneself* or *Others* dates back to the 4th century with the publication of the *Confessions* (397-400) of Saint Augustin. From the Middle Ages to the present day, self-writing abounds in the West with increased production from the 19th century. In France, the autobiographical reference remains Chateaubriand's *Mémoires d'outre-tombe* (1848). Today, in favor of Information and Communication Technologies (ICT), the autobiographical genre is also experiencing a boom in the African literary landscape, therefore Burkinabè. What is the typology of life stories in general? What are the autobiographical forms practiced in Burkina? What are the challenges of self-writing for the construction of the Nation-State of Burkina? By answering this problem, our article aims to provide a better knowledge of Burkinabè factual literature by starting, on the one hand, from its generic categories, and from its literary and societal purposes, on the other hand. To do so, this inventory uses a multidisciplinary theoretical framework: discourse analysis, narratology and *autobiographical pact* theory.

Keywords: discourse analysis, autobiography, self-writing, narratology, *autobiographical pact*.

Introduction

Aujourd'hui, sur la scène littéraire burkinabè, nous assistons, de plus en plus, à des cérémonies de dédicace d'une « nouvelle » catégorie de littérature. Il s'agit de ce qu'il est convenu d'appeler les « écritures de soi » dont la pratique connaît un bond en faveur du développement des Technologies de l'information et de la communication (TIC). Immergés et subjugués par les réseaux sociaux, forces libératrices de la parole individuelle, les Burkinabè, notamment les personnalités ayant occupé des postes de responsabilité politique ou publique, n'hésitent plus à mettre en scène leurs parcours de vie pour diverses raisons. Il est donc impératif qu'une aile de la recherche académique s'intéresse à ce phénomène florissant. C'est pourquoi, notre présente réflexion s'intitule : « Vers une anthologie des écritures de soi au Burkina Faso de 1950 à 2020 ». Elle porte sur l'inventaire et les finalités sociétales des écritures de soi burkinabè de la période indiquée. Quels sont les genres de la littérature factuelle pratiqués au Burkina Faso ? Quels sont les enjeux de ces écritures de soi pour la construction de l'État-Nation du Burkina Faso ? L'hypothèse principale qui sous-tend cette réflexion stipule que l'écriture de soi est devenue une pratique courante au Burkina Faso. Secondairement, elle participe à l'écriture de l'histoire nationale. À terme, notre article vise à apporter une meilleure connaissance des hommes, des genres, des œuvres et des valeurs de la littérature factuelle burkinabè. Dans le vif de l'analyse, nous présenterons tour à tour le cadre théorique et méthodologique, l'état des lieux des écritures de soi burkinabè et leurs enjeux.

1. Cadre théorique et méthodologique

1.1. De l'analyse du discours

Le terme « analyse du discours » (AD) prend sa source aux États-Unis sous la plume de Z. Harris qui l'avait employé en 1952 en faisant référence à la linguistique textuelle. (P. Charaudeau, D. Maingueneau, 2002, p. 41). Le discours est une notion polysémique. Mais du point de vue rhétorique et linguistique, il constitue une entité transphrastique produite dans un contexte donné et pour un auditoire spécifique. Discipline cosmopolite, l'AD s'inspire des travaux de l'*ethnographie de la communication*, de l'*analyse conversationnelle*, de la *pragmatique* et de l'*énonciation*. Elle appelle, donc, à un dialogue inclusif des disciplines. L'AD est une démarche scientifique dont l'objectif

n'est « ni l'organisation textuelle en elle-même, ni la situation de communication mais le dispositif d'énonciation qui lie une organisation textuelle et un lieu social déterminés ». (P. Charaudeau, D. Maingueneau, 2002, p. 43). Les analyses relevant du domaine de l'AD sont de divers ordres : « (1) les travaux qui inscrivent le discours dans le cadre de l'interaction sociale ; (2) les travaux qui privilégient l'étude des situations de communication langagière, et donc l'étude des genres de discours ; (3) les travaux qui articulent les fonctionnements discursifs sur les conditions de production de connaissances ou sur des positionnements idéologiques ; (4) les travaux qui mettent au premier plan l'organisation textuelle ou le repérage de marques d'énonciation. » (P. Charaudeau, D. Maingueneau, 2002, p. 44). Le présent bilan consiste à interroger les formes d'écriture de soi dans l'institution littéraire burkinabè en examinant succinctement les principaux genres discursifs actualisés. Au-delà de leurs caractéristiques et spécificités, les « discours constituants » sont intercommunicants. Les écritures de soi, champ d'étude de cet article, font partie intégrante du discours littéraire, de la littérature factuelle.

1.2. De la typologie des discours

Aristote, dans la *Poétique*, distingue deux catégories de discours : l'*épique* et la *tragique* ; puis dans la *Rhétorique*, il institue trois genres : le *délibératif*, le *judiciaire* et l'*épidictique*. De l'avis d'O. Ducrot et de T. Todorov (1978), l'étude des genres littéraires et leurs typologies doit se faire à partir des caractéristiques structurales et non à partir de leurs noms. Au-delà du nom du genre, il faut considérer d'autres questions telles que le *dialogisme*, l'*intertextualité*, la *transtextualité*, l'*intermédialité* et l'*interartialité*. Partant de la structure textuelle, on peut identifier un genre littéraire de deux manières : d'abord, par *induction* en mettant en avant la période concernée, ensuite, par *déduction* à partir d'une théorie du discours littéraire. Cette seconde méthode est celle qu'utilisa Ph. Lejeune (1996) pour définir les propriétés du récit autobiographique et les autres genres qui lui sont proches : autoportrait, journal intime, roman et poèmes autobiographiques, biographie, mémoires.

Dans la même dynamique de la taxonomie des textes, D. Maingueneau (2014, p.125) écrit : « La scène d'énonciation d'un genre de discours n'est pas un bloc compact. Elle fait interagir trois scènes : la scène englobante, la scène générique, la

scénographie. » Pour lui, « la scène englobante correspond à la définition la plus usuelle du "type de discours", qui résulte du découpage d'un secteur d'activité social caractérisable par un réseau de genres de discours. » (Ibidem). Il en distingue deux grands régimes : les discours *conversationnels* et les discours *institués*. Les discours institués, se situant au plan sociologique, sont encore appelés discours constituants et se reconnaissent par leur caractère institutionnalisant. Ce sont, entre autres : les discours religieux, scientifique, philosophique, littéraire, juridique. Toute production au sein d'un type de discours donné se soumet aux règles instituées, à des lois du discours telles que la coopération, la pertinence, la sincérité, l'informativité, l'exhaustivité, la modalité.

Chaque discours constituant regorge de plusieurs genres précis de discours dont l'investissement procède de la *scène générique* relevant du plan textuel. Ainsi, toute scène englobante renferme une pluralité de pratiques textuelles spécifiques¹. Les critères d'identification d'un genre particulier sont, entre autres : les finalités du genre, les rôles des partenaires, les modes d'inscription dans la spatialité et dans la temporalité, le support (canal de transmission), la composition (structuration) et le style linguistique (niveau de langue). (D. Maingueneau, 2014, p. 127-129). L'œuvre qui émerge dans une scène englobante et prend forme dans une scène générique organise à l'interne une *scénographie*. Pour D. Maingueneau (2014, p. 129), « la notion de scénographie s'appuie sur l'idée que l'énonciateur aménage à travers son énonciation la situation à partir de laquelle il prétend énoncer ». Le travail scénographique réside dans la prise en considération des principaux pôles de l'énonciation en l'occurrence les figures de l'actorialité, de la topographie et de la chronographie.

1.3. De la question de la littérature nationale

Établir une sorte de panorama des écritures de soi du Burkina Faso revient aussi à poser la problématique de la littérature nationale. Puisque nous nous intéressons à une entité géographique précise, la question mérite d'être posée. Selon l'entendement de J. Chevrier (1989, p. 223) :

¹ À titre illustratif, on peut distinguer en fonction des discours constituants les genres discursifs suivants : la confession, le sermon, l'homélie (le discours religieux), l'article, la conférence, la revue scientifique (le discours scientifique), les écoles et doctrines philosophiques (le discours philosophique), l'autobiographie, le roman, la poésie (le discours littéraire), l'accusation, la plaidoirie, l'article constitutionnel (le discours judiciaire).

Pour exister, une littérature a besoin d'être reconnue par ceux dont elle parle et auxquels elle s'adresse. Et pour ce faire, elle réclame non seulement un consensus mais encore des institutions telles que les maisons d'édition, les bibliothèques publiques, les revues, les académies, les prix littéraires, réseaux de distribution et de diffusion du livre et de la pensée (universités, écoles, médias...), associations d'écrivains.

De cette réflexion, il apparaît que parler de la littérature nationale burkinabè et reconnaître son existence est plus qu'une évidence. Mais alors, qui est considéré comme écrivain burkinabè ? Quelle œuvre littéraire relève-t-elle de cette littérature ?

La littérature burkinabè ne peut être que l'ensemble des textes qui ont été produits sur le territoire de l'État burkinabè. Pour qu'on puisse parler de littérature comme système constitué, encore faut-il qu'un espace d'écriture constitue un foyer de création plus ou moins autonome, le territoire d'où jaillit une parole inédite ; encore faut-il qu'une communauté nationale reconnaisse ses textes-là comme des biens culturels et les inscrive à son patrimoine. (J.-M. Grassin, préface à l'ouvrage de S. Sanou, 2000, p. 14).

Notons que cette conception de J.-M. Grassin réduit la littérature nationale burkinabè aux productions des nationaux résidant sur le territoire national. Mais que dire des œuvres écrites par la diaspora burkinabè en Europe ou en Amérique ? Qu'en est-il des écrivains de nationalité non-burkinabè (donc résidant à l'extérieur du pays) écrivant sur le Burkina Faso notamment sur les personnalités politiques burkinabè² ? Ces questions témoignent des limites d'une telle vision de la littérature nationale qui a besoin d'être reconsidérée. En effet :

La notion de littérature nationale déborde les frontières étatiques. De mon point de vue, font partie de l'institution littéraire burkinabè tout acteur et toute structure qui traitent de la littérature burkinabè, quelle que soit la nationalité ou le pays de résidence de l'acteur, quel que soit le pays d'implantation de la structure³. (*Adresse aux jeunes chercheurs* du Pr Y. Dakouo le 15 février 2024 à l'Université Joseph KI-ZERBO à l'occasion de son départ à la retraite).

Cette conception de la littérature nationale burkinabè nous semble plus englobante et plus opérationnelle. Dans le cas précis des écritures de soi, cette large vision nous permettra de prendre en compte les multiples auteurs ayant produit surtout des

² Le cas du journaliste malgache ANDRIAMIRADO Sennen est assez parlant. En effet, il a écrit deux biographies sur Thomas Sankara : *Sankara, le rebelle* (1987) et *Il s'appelait Sankara* (1989). Dans la littérature factuelle burkinabè, notamment en ce qui concerne le genre des mémoires, des pratiques de ce genre sont légion.

³ Il prenait comme exemples les maisons d'édition **Silex** ou **L'Harmattan** qui, bien que situées hors du Burkina Faso, appartiennent par leurs activités à l'institution littéraire burkinabè. Il en va de même pour les nombreux chercheurs qui décident de prendre l'objet littéraire burkinabè comme corpus d'analyse.

biographies sur des figures historiques burkinabè telles que Thomas Sankara, Blaise Compaoré, Joseph Ki-Zerbo...

1.4.Des principales formes d'écritures de soi

Au Burkina Faso, E. Sankara (2016) a établi le bilan des récits de vie de 1950 à 2015 dont les principaux sont : l'autobiographie classique, la biographie, les mémoires et les récits de vie « difficilement classables ». Nous présenterons, ainsi, les caractéristiques fondamentales de ces genres majeurs des écritures de soi sous le prisme de la théorie du *pacte autobiographique* de Ph. Lejeune.

1.4.1. Autobiographie

Le terme « autobiographie » apparaît en 1856 dans le *Dictionnaire de l'Académie Française*(1687) et défini comme la « biographie d'une personne écrite par la personne même ». Par la suite, Larousse le considère comme des « mémoires qui se rapportent beaucoup plus aux hommes qu'aux événements auxquels ils ont été liés. » (Cité par Ch.-O. Stiker-Métral, 2014, p. 16). Pour Ph. Lejeune (1996, p. 14), l'autobiographie désigne un « récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité. » De cette définition se dégagent quatre critères : au plan de la *forme du langage* (1), le genre désigne *principalement* un *récit* (a). Il est généralement rédigé en *prose* (b). Ensuite, le *sujet traité* (2) a *principalement* recours à la « vie individuelle, à l'histoire d'une personnalité », au *moi* de l'auteur. Le troisième critère porte sur la *situation de l'auteur* (3) dont l'identité doit coïncider exactement avec celle du narrateur. Enfin, au niveau de la *position du narrateur* (4), il faut une correspondance identitaire entre le narrateur et le personnage principal (a) qui sont les acteurs d'un récit *principalement* rétrospectif (b).

Néanmoins, ces critères ne sont pas immuables aussi bien pour l'auteur que pour le classificateur. En conséquence, une certaine liberté est laissée à ce dernier de prioriser l'élément déterminant dans sa classification. En effet, « c'est là question de proportion ou plutôt de hiérarchie : des transitions s'établissent naturellement avec les autres genres de la littérature intime (mémoires, journal, essai), et une certaine latitude est laissée au classificateur dans l'examen des cas particuliers. » (Lejeune, 1996 : 15). Mais, la condition *sine qua non* de l'autobiographie, se trouve dans le critère de la triple

identité qui, soit, elle existe, soit, elle n'est pas : « Pour qu'il y ait autobiographie [et plus généralement littérature intime], il faut qu'il y ait identité de l'auteur, du narrateur et du personnage. » (Ph. Lejeune, 1996, p. 15). Par conséquent, c'est l'association des critères (3) et (4.a), cœur du *pacte autobiographique*, qui distingue l'autobiographie des autres genres des écritures de soi.

Biographie

Selon E. Sankara (2016, p. 23), si l'autobiographie est un discours de l'auteur sur lui-même et par lui-même dans une narration *homodiégétique* ; la biographie constitue un discours d'un auteur sur une autre personne dans une narration *hétérodiégétique* centralisant la personne « il ». Cependant, l'on ne peut écarter la possibilité d'une biographie entièrement produite par un « je » *homodiégétique* ou même un « tu ». Dans la perspective narratologique, il sied de ne pas confondre les personnes grammaticales et rhétoriques d'avec les voix narratives. Pour G. Genette (1972, p. 252), à chaque producteur de récit se présentent « deux attitudes narratives (dont les formes grammaticales ne sont qu'une conséquence mécanique) : faire raconter l'histoire par l'un de ses « personnages », ou par un narrateur étranger à cette histoire ». Se pose ici la question de l'*identité* des individus auxquels renvoient les personnes grammaticales « je, tu, il ». De toute évidence, il ne faut pas confondre ces trois types de personnes dans la dichotomie biographie-autobiographie. La notion d'*auteur* aide ici à dissiper ces confusions.

Dans la biographie, il arrive que l'auteur et le narrateur soient liés l'un à l'autre par une relation d'*identité* ; et que dans certaines circonstances, il existe une *non-identité* entre ces deux actants. Dans le dernier cas, même si le narrateur actualise le « je » dans son énonciation, cette personne ne s'identifie point au personnage principal, et donc à l'auteur. C'est pourquoi, le mode narratif récurrent dans les récits à caractère biographique relève du régime de la narration *hétérodiégétique*. (G. Genette, 1972). Tout bien considéré, « la relation du personnage (dans le texte) au modèle (réfèrent hors-texte) est certes d'abord une relation d'*identité*, mais surtout de "ressemblance" ». On touche ainsi à la différence fondamentale entre biographie et autobiographie : « On aperçoit déjà ici ce qui va opposer fondamentalement la biographie et l'autobiographie, c'est la hiérarchisation des rapports de **ressemblance** et d'**identité** ;

dans la biographie, c'est la ressemblance qui doit fonder l'identité, dans l'autobiographie, c'est l'identité qui fonde la ressemblance. L'identité est le point de départ réel de l'autobiographie ; la ressemblance, l'impossible horizon de la biographie. La fonction différente de la ressemblance dans les deux systèmes s'explique par là. » (Ph. Lejeune, 1996, p. 37). Quels sont les critères différentiels entre l'autobiographie et les mémoires ?

Mémoires

Le terme « mémoire (s) » est une notion polysémique car renfermant une pluralité d'acceptions suivant le genre, le nombre et même le domaine d'application. Toutefois, dans notre article, l'accent porte sur le terme pris au masculin pluriel. Pour le *Dictionnaire de l'Académie Française* (1687), les mémoires constituent des « souvenirs écrits par une personne ayant été acteur ou témoin de la vie publique de son temps. [C'est un] recueil de souvenirs, de témoignages d'une personne privée ». Les mémoires sont similaires à l'autobiographie avec laquelle ils partagent le même *pacte autobiographique*. Néanmoins, ils s'en distinguent par la priorité accordée au moi extérieur, aux perceptions sociales, politiques et historiques : « Les mémoires, proches de l'autobiographie, ajoutent une dimension extérieure par l'accent mis sur les événements historiques ou publics auxquels prend part l'auteur qui en est le témoin privilégié. » (E. Sankara, 2016, p. 24). De l'Antiquité à nos jours, l'essentiel des mémorialistes se recrute dans le monde de la noblesse, de la politique et dans le milieu militaire.

Ces écrits jouent un rôle considérable dans l'édification de la mémoire collective d'une société. Mais, les contenus des mémoires ne sont pas des données toujours tangibles, incontestablement vraies qu'il faut consommer sans aucun effort d'analyse. Une confrontation, une vérification de sources sont nécessaires pour faire jaillir la lumière de la vérité historique. Nous basant sur le travail pionnier d'E. Sankara (2016), qui a dressé le bilan des récits de vie burkinabè de 1950 à 2015, nous ferons l'état des lieux de la production des écritures de soi burkinabè dans la période de 2015 à 2020.

2. État des lieux des productions des écritures de soi burkinabè de 1950 à 2020

Dans le contexte burkinabè, les autobiographies, les biographies et les mémoires constituent les principaux genres de la littérature factuelle. En lisant E.

Sankara (2016), il ressort que le premier récit de vie burkinabè, une biographie, date de 1955 : *Le sacrifice d'Aloys Lankoandé* écrit par A. Chantoux. Dans sa classification, il a recensé douze (12) (sic) autobiographies (p. 25), onze (11) mémoires (p. 30), vingt-six (26) (sic) biographies (p. 32) et quatre (04) récits de vie « difficilement classables » (p. 36). Au total, il a recensé entre 1955 et 2015 (soit une période de soixante ans) cinquante-trois (53) œuvres, ou du moins, cinquante-cinq (55) titres de récits de vie pour être exact. (Voir les listes complètes en annexe).

Pour notre part, il s'agit de jeter un regard panoramique sur la scène littéraire burkinabè et de dresser un bilan, aussi incomplet soit-il, des écritures de soi de ces six (06) dernières années (2015 - 2020). Pour ce faire, notre démarche méthodologique consistera en une consultation-analyse des catalogues des maisons d'édition dont la principale demeure les éditions L'Harmattan. Tout comme E. Sankara (2016), nous procéderons chronologiquement à une taxonomie générique : autobiographies, biographies, mémoires. Les critères **énonciatif** (*pacte autobiographique*) et **thématique** (dimensions privée et/ou publique) seront déterminants dans ce travail de classification qui se veut un complément de l'existant. À terme, cette initiative devrait permettre de suivre l'évolution de la littérature personnelle dans notre pays tout en soulignant son rôle sociétal.

2.1. Les autobiographies burkinabè entre 2015 et 2020

Dans la rubrique des autobiographies, nous avons recensé deux (02) titres d'écriture de soi dont le premier porte la signature de C. Delsad, une Franco-Suisse, professeure de français et de philosophie qui a enseigné au Burkina et en Inde. Son récit titré *Lycée Norbert Zongo, Les tribulations d'une professeure au Burkina Faso* (2019) pourrait être traité en quelque sorte d'*autofiction romanesque*. Car, outre la précision générique « roman » sur la première de couverture, ce récit écorche le *pacte autobiographique*. En effet, le « Je » - personnage ne porte pas exactement le nom propre de l'auteur C. Delsad mais celui de Delemont Pauline : « Bonne arrivée à Ouagadougou ! Comment vous appelez-vous ? (...) – Delemont, quel joli prénom ! s'exclama-t-il. – C'est mon nom de famille. » (p. 12). Qu'à cela ne tienne, cette œuvre raconte l'expérience de Pauline, une jeune Française, venue enseigner la littérature au Burkina Faso. Une expérience à la fois douloureuse, joyeuse et battante. Cette stratégie

scripturale peut être rangée dans l'écriture de J. S. Doubrovsky (1977), théoricien de l'autofiction.

En août 2020, H. Wérème publie *Le temps et la vie. Récit de Petit Kanissa entre Wassa et Kourou*, t1. L'auteur ayant pratiqué pendant longtemps le syndicalisme militant aux côtés de J. Ki-Zerbo raconte dans ce récit autobiographique sa vie individuelle, familiale et porte un regard critique sur l'existence humaine de façon générale. Il ne manque pas de relater aux lecteurs son engagement politique et syndical. Les biographies burkinabè de la période indiquée sont encore plus nombreuses.

2.2. Les biographies burkinabè entre 2015 et 2020

Nous avons enregistré huit (08) ouvrages décrivant dans une narration *hétérodiégétique* des acteurs politiques du Burkina Faso notamment les présidents T. Sankara, B. Compaoré et R. M. C. Kaboré.

En 2015, M. Sanon publie *Blaise Compaoré ou la fin non-glorieuse de « Monsieur Bons offices »*. L'auteur y reconnaît le pragmatisme de ce chef d'État qui a réussi par moult actes à se forger une image nationale et internationale acceptable à la suite de l'assassinat le 15 octobre 1987 de T. Sankara. Au firmament de son règne, l'homme s'est cru indispensable voire irremplaçable au sommet de l'État jusqu'à ce que ce 31 octobre 2014, il fut chassé du pouvoir. Une sortie par la petite porte pour celui qui était passé maître dans l'art de résoudre les crises politiques dans la sous-région. Le colonel à la retraite A. R. Compaoré publie *Politiques de Thomas Sankara et de Blaise Compaoré, Et enseignement de l'Église catholique* (2015) pour fustiger l'ensemble des régimes militaires d'exception qui se sont succédé entre 1982 et 1991 : le commandant J.-B. Ouédraogo (1982-1983), le capitaine T. Sankara (1983-1987) et le capitaine B. Compaoré (1987-1991). Pour lui, ces régimes sont des « simulacres, des mensonges habillés en vérités, de fausses vertus, des loups habillés en peaux de brebis. » Victime de la Révolution (il est emprisonné en 1984), l'auteur présente les méthodes sectaires utilisées par ces militaires dits « progressistes » pour imposer à la nation l'idéologie communiste contre laquelle l'Église catholique est farouchement opposée.

En 2016, D. Benamrane écrit *Sankara, leader africain* pour se livrer à des discours dithyrambiques et élogieux à l'égard de T. Sankara dans un contexte sociopolitique

marqué par des tentatives de sabotage de son image. La période post-insurrectionnelle favorise la réhabilitation de l'œuvre révolutionnaire et de ce héros africain et planétaire. M. Sanon revient avec *Renouveau au Burkina Faso, Roch est-il l'homme de la situation ?* (2016). Il est axé sur le premier mandat du président R. M. C. Kaboré (2015-2021). L'auteur salue le retour à une vie constitutionnelle et la fin du long règne de B. Compaoré, mais il s'interroge sur la capacité du nouveau président à réaliser le rêve du peuple entier. En plus de ces biographies classiques, nous avons observé la publication par P. Couldiaty de *Mon passeport culturel burkinabè. Les artistes parlent de leurs métiers* (2016). L'ouvrage fait la compilation d'une série d'interviews d'artistes accordées à l'auteur et qui parlent de leurs différentes pratiques culturelles : musique, danse, art plastique, littérature, etc. L'initiative procède donc d'une véritable promotion de la culture nationale.

En 2017, nous avons une innovation dans le domaine religieux avec l'écrit d'E. Bayili titré *Vie de Fidèle et Martine Bayili. Un couple d'apôtres héros de la foi au cœur de feu* (2017). L'auteur livre le témoignage d'un couple chrétien qui a consacré sa vie entière à l'œuvre missionnaire du Christ : un modèle de vie à suivre pour les fidèles croyants en Dieu et en son Fils Jésus Christ, le Sauveur de l'humanité. En 2019, une autre biographie écrite en anglais réhabilite le président de la révolution T. Sankara. Elle porte la signature de B. Médar et S. I. Sané : *If Thomas Sankara Were Alive, The Righteousness of an African Revolution*. Dans un contexte national marqué par la situation sécuritaire de plus en plus dégradante⁴, ces auteurs remettent au jour les valeurs nostalgiques prônées et incarnées par l'idéologie sankariste : patriotisme, intégrité, sacrifice, entre autres.

Enfin, en 2020, J. Ouédraogo publie *Roch Marc Christian Kaboré, un chemin tout tracé*. Cette biographie retrace également le parcours de ce leader politique burkinabè tout en analysant la situation sociopolitique du pays. De ce qui précède, ce sont deux (02) biographies consacrées au président T. Sankara dont l'une est produite en anglais et l'autre par un Franco-Algérien ; et deux (02) titres sur le Président R. M. C. Kaboré. Quant au Président B. Compaoré, il n'a fait l'objet que d'un écrit durant cette période

⁴ En 2019, cela faisait environ quatre ans que le Burkina Faso faisait face au terrorisme avec son cortège de morts et de déplacés internes.

allant de 2015 à 2020. Les mémoires sont de loin les plus nombreux dans l'espace des écritures de soi au Burkina Faso.

2.3. Les mémoires burkinabè entre 2015 et 2020

Dans cette rubrique, nous avons recensé quatorze (14) productions. Ces œuvres se caractérisent sur le plan de l'énonciation par le respect du *pacte autobiographique*, d'une part ; d'autre part, l'amplitude de leur portée est accentuée sur l'évocation du contexte sociohistorique et politique national. D'abord, M. J.-C. Somda publie *Refonder le Faso sur l'intégrité* (2017). Il y exploite une série de discours de T. Sankara pour célébrer l'action révolutionnaire burkinabè à travers le monde. C'est pourquoi, il est parsemé de célèbres citations d'autorité. Le but est d'interpeller les intellectuels africains à abandonner les sentiers battus occidentaux pour tracer leurs propres sillons de développement endogène durable.

Ensuite, le Dr B. M. Sombié publie *L'expérience d'un médecin de santé publique au Burkina Faso* (2017). Il y livre le témoignage de son action au service du développement du système sanitaire de son pays. Une action prospère qui se veut le fruit d'une expérience qu'il a acquise dans l'administration publique sanitaire grâce à différentes postes : Directeur départemental de la santé publique du Sud-Ouest (1978-1982), Conseiller technique au Cabinet du ministre de la santé (1994-2010). Il relate aussi ses activités d'enseignement à l'École supérieure des Sciences de la Santé (E.S.S.P.), à l'École nationale de l'Administration et de la Magistrature (ENAM) et à l'École nationale de Santé publique (E.N.S.P.). Cet ouvrage apporte une innovation thématique dans une pratique mémoriale dominée par la politique et la lutte syndicale. Au cours de la même année 2017, L. Ch. Ouattara publie *Les dessous de la révolution voltaïque. La mélancolie de la victoire*. L'auteur voit d'un mauvais œil l'irruption des militaires dans la sphère politique, dénonce la qualité de leur formation et s'interroge sur leurs compétences. Il dresse une lecture acerbe de la Révolution sankariste.

Le Colonel Y. I. Zida écrit *Je sais qui je suis* (2018). L'auteur, exilé politique au Canada, restitue les événements marquants de l'insurrection populaire d'octobre 2014 au Burkina. Au-delà du soulèvement populaire, il confie aux lecteurs ses analyses et réflexions sur ses activités militaires et sur les politiques sous-régionales africaines. Le juriste E. Bayala publie *Les tribunaux populaires de la révolution et les droits de*

l'homme(2018). Malgré l'apport des Tribunaux populaires de la Révolution (T.P.R.) à la consolidation de la bonne gouvernance, l'auteur en vient à remettre en cause la mise en place et le fonctionnement des T.P.R. qu'il considère comme des *tribunaux d'exception*, donc des *juridictions exceptionnelles*. En effet, les risques de collision avec l'institution judiciaire classique sont évidents sans parler des dérapages judiciaires. L. Chouli, chercheuse associée à la Chaire sud-africaine d'études sur les changements sociaux de l'University of Johannesburg écrit *Sur l'insurrection populaire et ses suites au Burkina Faso* (2018). Elle s'attèle à analyser la chute du régime du Président B. Compaoré. De ses investigations, il ressort que ces événements du peuple burkinabè assoiffé de liberté et de bonne gouvernance, tirent leurs racines lointaines des différents remous sociaux et syndicaux qui ont jalonné le règne du pouvoir Compaoré. L'auteure passe au peigne fin le rôle des organisations de la société civile burkinabè. Le livre se termine sur un sentiment d'insatisfaction quant aux « suites » de cette insurrection, espoir malheureusement déçu de tout un peuple.

En 2019, L. Ch. Ouattara revient avec *Mon engagement*. Dans ce nouveau témoignage, l'auteur invite ses frères noirs à un retour aux sources des valeurs sociales intrinsèques africaines fondées sur la solidarité, l'intégrité, la liberté et la fraternité. Il propose aux Africains d'opter pour une voie originale de développement endogène au lieu de continuer à singer l'extérieur. Cette voie, affirme-t-il, devrait s'inspirer de nos valeurs traditionnelles ancestrales. Très proluxe en écriture de soi, L. Ch. Ouattara publie en 2020 *La troisième guerre du Burkina Faso, 2015-2020. Les conditions de la victoire*. L'auteur y analyse les causes profondes de la recrudescence des attaques terroristes au Burkina Faso : régionalisme, centralisme. Ces pratiques ségrégationnistes ont pour conséquence d'attenter à l'union sacrée de la Nation. Il propose, pour juguler le phénomène du terrorisme, un développement harmonieux des régions par le fédéralisme et une dotation des Forces de Défense et de Sécurité (F.D.S.) en logistique, formation, commandement pour les rendre plus opérationnelles sur le terrain.

Le commandant J.- B. Ouédraogo publie *Ma part de vérité* (2020). Il participe au coup d'État du 7 novembre ayant renversé le pouvoir du colonel S. Zerbo. À la tête des putschistes, il exerce les fonctions de chef d'État un an durant. Mais des querelles intestines de leadership l'opposent à son Premier ministre T. Sankara qui finit par le

renverser le 3 août 1983. Dès lors, le président J.-B. Ouédraogo est fait prisonnier et interné dans la ville de Pô pour être libéré deux ans plus tard. Mais dorénavant, une inimitié historique s'installe entre lui et T. Sankara ; une hostilité qu'il dépeint dans son livre lorsqu'il traite le révolutionnaire burkinabè de fin manipulateur. O. E. Traoré fait paraître les *Confessions d'un maire d'une commune rurale d'Afrique* (2020). Maire de la Commune rurale de Djigouèra, dans le Kéné Dougou, l'auteur assume et revendique son identité culturelle sénoufo. Il critique aussi la politique de la Décentralisation au Burkina Faso qu'il trouve inachevée voire partielle puisque les compétences financières et humaines n'ont pas suivi les compétences nécessaires à sa réussite. L'auteur voit en cela soit une démission de l'État de ses responsabilités, soit une volonté manifeste des gouvernants de ne pas céder une partie de leurs pouvoirs et privilèges. Cependant, il livre aux lecteurs des perspectives en vue de booster le développement rural, national et continental.

Le Député M. L. Koné publie *Chronique sécuritaire 2019 au Burkina, orienter les chercheurs et l'opinion publique sur la nature des attaques terroristes en cette année 2020* (2020). Tel que le titre l'indique, l'ambitieux projet de l'auteur consiste à dresser un bilan circonstanciel et situationnel de l'hydre terroriste au Burkina courant 2019. En outre, il ne manque pas d'analyser la physionomie des groupes armés terroristes et les mobiles de leur violence. Dans ces circonstances, la promotion de la bonne gouvernance et d'un développement intégral et inclusif constituent des palliatifs sûrs. Dans un contexte national de crise sécuritaire et la tenue des élections couplées présidentielles et législatives du 22 novembre, E. Komboïgo sert aux Burkinabè ses mémoires-testament titrés *Mon ambition pour le Burkina Faso* (2020). Ce document constitue en réalité le soubassement de son programme présidentiel avec lequel il occupa la deuxième place derrière R. Kaboré. Fervent homme d'affaire et politicien engagé, il est l'un des compagnons fidèles du président déchu B. Compaoré dont il assume l'héritage des succès et des échecs. Dans ce livre, il aborde une thématique variée, diversifiée mais en lien avec l'actualité : insécurité, marasme économique, santé, éducation, justice, réconciliation nationale, etc.

Dans le domaine de la religion, le pasteur M. Karambiri publie *Mon Dieu pourvoit à tous mes besoins* (2020). Il y lève un voile sur la question de la richesse chez

les fidèles chrétiens. Le chrétien doit-il prétendre à la prospérité financière et matérielle ? À cette question, le pasteur répond que Dieu a fait la promesse de satisfaire à tous les besoins du croyant qu'ils soient spirituels, moraux, physiques, familiaux, professionnels, financiers ou matériels. Avec force illustrations bibliques, il cite les versets qui montrent Dieu comme l'unique source de satisfaction des besoins de ses enfants durant leur existence. L'Inspecteur du Trésor, W. Ouédraogo publie entre 2018 et 2020 les trois (03) tomes de sa *Chronique de la lutte héroïque du peuple burkinabè contre la mal gouvernance, l'immobilisme politique et le pouvoir à vie*. L'ensemble de l'œuvre constituant une sorte de recueil de textes officiels sur la période de 2009-2015. Le tome 1 consacré à la période 2009-2014 compile les déclarations contre l'institution du Sénat, la révision de l'article 37 de la Constitution (par B. Compaoré dans le but de sauter le verrou de la limitation des mandats présidentiels), ainsi que l'insurrection populaire ; le tome 2 est réservé à la vie de la Transition politique (2014-2015) ; et le tome 3 porte sur l'organisation des élections de 2015 ainsi que le putsch manqué des 16 et 17 septembre 2015. Ils constituent une source inestimable d'enseignements et de renseignements intéressant la politique, la sociologie, l'histoire et le droit.

3. Bilan et enjeux des écritures de soi au Burkina Faso

Il est assez important de faire remarquer la prolifération des publications des mémoires sur les autres formes d'écritures de soi. De même, l'année 2020 a concentré le gros des productions avec neuf (09) publications contre quatre (04) respectivement pour les années 2019, 2018, 2017, trois (03) titres en 2016 et deux (02) en 2015. Sur le plan générique, nous notons la publication de deux (02) autobiographies, seize (16) mémoires et huit (08) biographies. Au total, vingt-six (26) écritures de soi ont été produites durant la période 2015-2020 au Burkina Faso. Si dans la classification d'E. Sankara (2016), les biographies venaient en tête de classement avec vingt-sept (27) productions sur cinquante-cinq (55) titres, force est de constater que dans l'intervalle 2015-2020, les mémoires sont les plus importants en termes de nombre : seize (16) sur vingt-six (26) ouvrages recensés. En six ans seulement, ce nombre a dépassé celui réalisé en soixante ans. Il est donc clair que l'écriture de soi, notamment celle des mémoires, a atteint sa vitesse de croisière dans le pays des hommes intègres⁵.

⁵ Périphrase désignant le Burkina Faso.

Tableau récapitulatif des formes d'écritures de soi de 1950 à 2020 au Burkina Faso

Périodes / Auteurs	Autobiographies	Mémoires	Biographies	Difficilement classables	Total
1950-2015 (E. Sankara, 2016)	13	11	27	04	55
2015-2020 (D. D. Coulibaly, 2023)	02	16	08	-	26
Total	15	27	35	04	81

Source : D. D. Coulibaly (2024)

L'autobiographie, la biographie et les mémoires sont des discours à dessein. En général, ces formes de récits de vie envisagent d'influencer la perception des choses du public-cible à des degrés divers. Chez R. Amossy (2012), ces degrés renferment les discours « à visée argumentative » et des discours « à dimension argumentative ». Du point de vue d'E. Sankara (2016, p. 181), « ces récits ne sont pas dénués d'agenda et de projection d'une image de soi (ethos) des auteurs. » Ainsi, ces récits de vie deviennent des prétextes pour étudier la vie sociopolitique et historique d'un peuple. Parlant, par exemple, des mémoires, E. Sankara (2016, p. 42) écrit :

Les mémoires offrent une aide appréciable dans la saisie de ce que fut la colonisation française telle que vécue par les populations "indigènes" dans la Haute-Volta coloniale. D'autre part, le traitement de l'histoire politique du pays après son accession à l'indépendance offre, à partir des témoignages plus ou moins croisés, plus ou moins divergents, une appréciation des événements qui ont marqué la nation en permettant d'en saisir le mécanisme et les motivations.

Ainsi les récits de mémoires ont une forte charge d'historicité. En conséquence, les lecteurs potentiels de ces œuvres reçoivent, chacun selon ses besoins, une batterie d'informations sur ce qu'il est convenu d'appeler leur patrimoine socioculturel et historique ; l'âme de toute une nation. (D. D. Coulibaly, 2021, p. 389).

Conclusion

Tout compte fait, nous pouvons considérer que la pratique des écritures de soi se porte bien au Burkina Faso. En l'espace de six ans, nous avons pu recenser vingt-six (26) titres, tous genres confondus, soit une moyenne de quatre (04) parutions par an. Cela dénote de l'importance de la place que les récits de vie occupent dans le champ littéraire burkinabè. Incontestablement, le genre des mémoires (16) est le plus pratiqué devant les biographies (08) et les autobiographies (02). Au niveau actoriel, nous notons une diversité de nationalités qui participent l'émergence de la littérature factuelle

burkinabè : des nationalités burkinabè (cela tombe sous le sens), franco-suisse, franco-algérienne, sud-africaine... Sur le plan thématique, en plus des thèmes classiques sur la politique nationale postcoloniale rythmée par la valse des coups d'États entre 1966 et 1987 ; outre les acteurs classiques, objets de description tels que T. Sankara et B. Compaoré ; les sujets écrivant abordent de nouvelles thématiques : l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, la Transition politique (2014-2015), la crise sécuritaire, la politique de la décentralisation, la foi religieuse, la culture. La convoitise des biographes se focalisent sur le Président R. M. C. Kaboré. Le constat qui mérite également d'être souligné demeure l'engouement croissant des écrivains pour les écritures de soi qui ne sont pas du tout dénouées d'agendas sociopolitiques voire culturels. Cet inventaire ne prétend pas à l'exhaustivité. Il tente simplement d'ouvrir une brèche dans un domaine encore peu exploré pour des investigations beaucoup plus approfondies en termes d'analyse des structures formelles de ces écritures de soi et de leurs parts sociétales dans la construction de l'État-Nation du Burkina Faso.

Références bibliographiques

Les ouvrages scientifiques

- AMOSSY Ruth, 1999, Images de soi dans le discours. La construction de l'éthos, Lausanne, Delachaux & Niestlé.
- ARISTOTE, 1991, Rhétorique, Librairie Générale Française, Paris, coll. « Classique de la philosophie/Livre de poche ».
- AUGUSTIN Saint, 1962, Œuvres, vol. XIV, Les Confessions, Paris, Desclée de Brouwer.
- CHARAUDEAU Patrick & MAINGUENEAU Dominique, 2002, Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, Seuil.
- CHEVRIER Jacques, 1984, Littérature nègre, Paris, Armand Colin.
- CHEVRIER Jacques, 1989, « Les littératures africaines dans le champ de la recherche comparatiste », in Précis de littérature comparée, pp. 215-243.
- COULIBALY Dofini Dieudonné, 2021, Écritures de soi au Burkina. Vers une approche pragmatique des formes autobiographiques, Thèse de doctorat unique : lettres : Université Joseph KIZERBO.
- DAKOUO Yves, 2011, Émergence des pratiques littéraires modernes en Afrique francophone. La construction de l'espace littéraire au Burkina Faso, Ouagadougou, Harmattan.
- DAKOUO Yves, 2024, « Adresse aux jeunes chercheurs », Ouagadougou, Université Joseph KIZERBO
- DE CHATEAUBRIAND François-René(1951), Mémoires d'outre-tombe, vol. I. Paris, Gallimard. Dictionnaire de l'Académie française disponible sur <https://www.academie-francaise.fr>
- DOUBROVSKY Julien Serge, 1977, Fils, Paris, Galilée.
- GENETTE Gérard, 1972, Figures III, Paris, Seuil.

- LEJEUNE Philippe, 1996, *Le Pacte autobiographique*, Paris, Seuil
- MAINGUENEAU Dominique, 2006, *Les enjeux de l'analyse du discours*, conférence prononcée à Suceava.
- MAINGUENEAU Dominique, 2014, *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin
- SANKARA Edgar, 2016, *Récits de vie au Burkina Faso. Enjeux, rhétorique, réception*, Paris, L'Harmattan.
- SANOU Salaka, 2000, *La littérature burkinabè : l'histoire, les hommes, les œuvres*, Limoges, PULIM
- STIKER-METRAL Charles-Olivier, 2014, *L'Autobiographie*, Paris, Flammarion.
- TODOROV Tzvetan, 1978, *Les genres du discours*, Paris, Le Seuil.

**ANNEXES : LISTE CHRONOLOGIQUE ET GÉNÉRIQUE DES ÉCRITURES DE SOI BURKINABÈ
DE 1950 à 2015 SELON E. SANKARA (2016)**

Les autobiographies

1. DICKO Ahmadou Abdoullahi, 1959, *Journal d'une défaite autour du Référendum du 28 septembre 1958*, Limoges, Imp. Rivet
2. PACÉRE Frédéric Titinga, 1979, *Ainsi on a assassiné tous les Moosé*, Québec, Éditions Naaman
3. DRAMÉ Adama & SENN-BORLOZ Arlette, 1992, *Jeliya : être griot et musicien aujourd'hui* Paris, L'Harmattan
4. FIÉLOUX Michèle, 1993, *Biwanté : récit autobiographique d'un Lobi du Burkina Faso*, Paris Karthala
5. SOMÉ M. Patrice, 1994, *Of Water and the Spirit : Ritual, Magic, and Initiation in the Life of an African Shaman*, New York, Putnam
6. SAWADOGO Alfred Yambagba, 2002, *L'École de mon village, 1936-1958 : un élève raconte*, Paris, L'Harmattan
7. CHERNOFF J. Miller, 2003, *Hustling is not Stealing: Stories of an African bar girl*, Chicago, University of Chicago Press
8. BARRY Rasmané, 2004, *Souvenirs d'un pisteur peul*, Paris, Éditions du Makhor
9. CHERNOFF J. Miller, 2005, *Exchange is not Robbery: More Stories of an African bar girl*; Chicago, University of Chicago Press
10. TIENDRÉBÉOGO/KABORET Alice, 2013, *Etre femme et ministre au Burkina Faso*, Ouagadougou, Presses Africaines
11. TRAORÉ Yacouba, 2013, *Gassé Galo, entre les lignes : à propos du pouvoir du journalisme*, Ouagadougou, Éditions Kraal
12. SOMÉ Joseph-Mukassa, 2013, *Mon combat pour la terre*, Paris, Karthala
13. BONZI Gnindé, 2015, *Souvenirs de la Révolution : des moments de la Révolution sankariste vue (sic) par un enfant*, Paris, L'Harmattan

Les mémoires

1. TRAORÉ Fathié, 1984, *Mémoires d'autres temps*, Ouagadougou, Presses Africaines
2. CONOMBO Joseph Issoufou, 1989, *Souvenirs de guerre d'un "Tirailleurs Sénégalais"*, Paris, L'Harmattan
3. ZABRÉ Hado Paul, 1998, *Mémoire de syndicaliste*, Ouagadougou, Direction des Presses Universitaires
4. LAMIZANA Sangoulé, 1999, *Sous les drapeaux, Vol. 1*, Paris, Jaguar
5. LAMIZANA Sangoulé, 1999, *Sur la brèche trente années durant, Vol. 2*, Paris, Jaguar
6. TOURÉ Adama, 2001, *Une vie de militant : ma lutte du collège à la révolution de Thomas Sankara*, Ouagadougou, Hamaria
7. CONOMBO Joseph Issoufou, 2003, *Acteurs de mon temps : un Voltaïque dans le XXe siècle*, Paris, L'Harmattan
8. CONOMBO Joseph Issoufou, 2003, *Une autre conquête de l'Afrique par l'amour et la Charité : Pères blancs et Sœurs blanches du Cardinal Charles Lavignerie Missionnaire d'Afrique*, Ouagadougou, Firmament
9. GARANGO Tiémoko Marc, 2007, *Devoir de mémoire*, Ouagadougou, EDIPAP international
10. OUEDRAOGO Gérard Kango, 2008, *Chroniques de soixante années de lutte politique : un combat pour l'Afrique*, Ouagadougou, Imprimerie FGZ-Trading
11. BADO Laurent, 2014, *Mon expérience politique*, Ouagadougou, ZITI Imprimerie

Les biographies

1. CHANTOUX Alphonse, 1955, *Le sacrifice d'Aloys Lankoandé*, Paris, Le Centurion
2. KI-ZERBO Joseph, 1983, *Alfred Diban : premier chrétien de Haute-Volta*, Paris, Cerf
3. ZIEGLER Jean, RAPP Jean-Philippe, 1986, *Thomas Sankara : un nouveau pouvoir africain*, Lausanne, Éd. Pierre-Marcel Favre
4. ANDRIAMIRADO Sennen, 1987, *Sankara, le rebelle*, Paris, Jeune Afrique
5. ANDRIAMIRADO Sennen, 1989, *Il s'appelait Sankara*, Paris, Jeune Afrique
6. CONOMBO Joseph Issoufou, 1989, *Mba Tinga ou les traditions Moosé dans l'Empire du Moogho-Naba*, Paris, L'Harmattan
7. NNAJI Obinwa, 1989, *Blaise Compaoré : The Architect of Burkina Faso Revolution*, Ibadan, Spectrum Books
8. SOMÉ Valère, 1990, *Thomas Sankara, l'espoir assassiné*, Paris, L'Harmattan
9. GUION Jean, 1991, *Blaise Compaoré. Réalisme et intégrité. Portrait de l'homme de la Rectification au Burkina Faso*, Paris, Berger-Levrault
10. SÉMI-BI Zan, 1995, *Ouezzin Coulibaly, le lion du RDA (1909-1958)*, Abidjan, Presses Universitaires de Côte d'Ivoire
11. JAFFRÉ Bruno, 1997, *Biographie de Thomas Sankara : la Patrie ou la mort*, Paris, L'Harmattan
12. PACÉRE Titinga Frédéric, 1998, *Naba Zid-Wendé et les lieux sacrés de Manéga*, Ouagadougou, Fondation Pacéré
13. SONDO Rose-Marie, 1998, *Monseigneur Joanny Thévenoud : Père fondateur des sœurs de l'Immaculée Conception de Ouagadougou*, Ouagadougou, SOGIF
14. BALIMA Salfo-Albert, 1998, *Un combattant pour une Afrique nouvelle : le président Daniel Ouezzin Coulibaly, 1909-1958*, Ouagadougou, Dimensions Services
15. BALIMA Salfo-Albert, 1998, *Les Tribulations d'un Blanc au service des Noirs : le colonel Michel Dorange au Burkina Faso*, Ouagadougou, Dimensions Services
16. YÉPRI Léon, 1999, *Titinga Frédéric Pacéré : le Tambour de l'Afrique poétique*, Paris, L'Harmattan
17. SAWADOGO Alfred Yambangba, 2001, *Le Président Thomas Sankara : Chef de la Révolution burkinabè, 1983-1987 : portrait*, Paris/Montréal, L'Harmattan
18. LOUGUET/KABORÉ Hortense, 2001, *Maître Titinga Frédéric Pacéré, origine d'une vie*, Paris, L'Harmattan
19. SAVADOGO Youssouf, 2006, *Le Pasteur Segnogo Ouédraogo : un héros de la foi*, Ouagadougou, Editions Basneeré
20. PAJOT Florian, 2007, *Joseph Ki-Zerbo, Itinéraire d'un intellectuel africain au XXe siècle*, Paris, L'Harmattan
21. OUATTARA Vincent, 2008, *Halidou Ouédraogo, une vie de lutte*, Ouagadougou, Sankofa & Gurli
22. SAVADOGO Youssouf, 2009, *Biographie de douze pionniers de l'œuvre missionnaire des Assemblées de Dieu du Burkina Faso*, Ouagadougou, Éditions Basneeré
23. TIENDRÉBEOGO/KABORET Alice, 2010, *Philippe Zinda Kaboret : un héros de la lutte anti-coloniale*, Ouagadougou, Imp. Presses Africaines
24. YAMÉOGO Marie-Vivianne, 2010, *Blaise Compaoré : un homme, un style*, Ouagadougou, Choristri
25. OUÉDRAOGO Issaka, 2011, *El Hadj Oumarou Kanazoé : un autodidacte devenu milliardaire*, Ouagadougou, Déclic
26. BAZIÉ Jacques Prosper, 2014, *Nazi Boni : Le Moïse du Bwamu*, Ouagadougou, Kraal
27. PALM Jean-Marc, 2014, *Ouezzin Coulibaly, Nazi Boni : deux leaders politiques africains de Haute-Volta*, Ouagadougou, Kraal

Les « difficilement classables ».

1. FIÉLOUX Michel & LOMBARD Jacques, 1998, *Les Mémoires de Binduté Da*, film, la SEPT, AstriaFims, ORSTOM, CNRS, Bondy
2. ZERBO Saye, 2003, *De la Présidence au ministère d'évangéliste*, Ouagadougou, Logos-CIE
3. ZONGO Bernard, 2005, *Meurtrissures. Autofiction*, Paris, L'Harmattan
4. KABORÉ Désiré, 2010, *Lettres ouvertes : Philippe Zinda Kaboret : premier député de Haute-Volta au parlement français (1941-1947)*, Ouagadougou, Imp. Presses Africaines

DE 1915 à 2020 SELON D. D. COULIBALY (2024)

Les autobiographies

1. DELSAD Chloé, 2019, *Lycée Norbert Zongo, Les tribulations d'une professeure au Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan.
2. WEREME Hassane, 2020, *Le temps et la vie. Récit de Petit Kanissa entre Wassa et Kourou*, tome 1, Paris, L'Harmattan.

Les mémoires

1. BAYALA Blanchard Emmanuel, 2018, *Les tribunaux populaires de la révolution et les droits de l'homme*, Paris, L'Harmattan.
2. CHOULI Lila, 2018, *Sur l'insurrection populaire et ses suites au Burkina Faso*. Paris, L'Harmattan.
3. KARAMBIRI Mamadou, 2020, *Mon Dieu pourvoit à tous mes besoins*, Paris, L'Harmattan.
4. KOMBOÏGO Eddie, 2020, *Mon ambition pour le Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan.
5. KONÉ Maxime Lomboza, 2020, *Chronique sécuritaire 2019 au Burkina, orienter les chercheurs et l'opinion publique sur la nature des attaques terroristes en cette année 2020*, Paris, L'Harmattan.
6. OUATTARA Lona Charles, 2017, *Les dessous de la révolution voltaïque. La mélancolie de la victoire*, Paris, L'Harmattan.
7. OUATTARA Lona Charles, 2019, *Mon engagement*, Paris, L'Harmattan.
8. OUATTARA Lona Charles, 2020, *La troisième guerre du Burkina Faso, 2015-2020. Les conditions de la victoire*, Paris, L'Harmattan.
9. OUÉDRAOGO Jean Baptiste, 2020, *Ma part de vérité*, Paris, L'Harmattan.
10. OUÉDRAOGO Wendinminté, 2018, *Chronique de la lutte héroïque du peuple burkinabè contre la mal gouvernance, l'immobilisme politique et le pouvoir à vie* », t1, Ouagadougou, Ceprodiff.
11. OUÉDRAOGO Wendinminté, 2019, *Chronique de la lutte héroïque du peuple burkinabè contre la mal gouvernance, l'immobilisme politique et le pouvoir à vie* », t2, Ouagadougou, Ceprodiff.
12. OUÉDRAOGO Wendinminté, 2020, *Chronique de la lutte héroïque du peuple burkinabè contre la mal gouvernance, l'immobilisme politique et le pouvoir à vie* », t3, Ouagadougou, Ceprodiff.
13. SOMDA Mwinsoma Jean-Claude, 2017, *Refonder le Faso sur l'intégrité*, Paris, L'Harmattan.
14. SOMBIÉ Brahima Michel, 2017, *L'expérience d'un médecin de santé publique au Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan.
15. TRAORÉ Oula Emmanuel, 2020, *Confessions d'un maire d'une commune rurale d'Afrique*, Paris, L'Harmattan.
16. ZIDA Yacouba Isaac Zida, 2018, *Je sais qui je suis. Témoignages Tome 1*, Paris, L'Harmattan.

Les biographies

1. BAYILI Emmanuel, 2017, *Vie de Fidèle et Martine Bayili. Un couple d'apôtres héros de la foi au cœur de feu*, Paris, L'Harmattan.
2. BENAMRANE Djilali, 2016, *Sankara, leader africain*, Paris, L'Harmattan.
3. COMPAORÉ André Roch, 2015, *Politiques de Thomas Sankara et de Blaise Compaoré, Et enseignement de l'Église catholique*, Paris, L'Harmattan.
4. COULDIATY Patrick, 2016, *Mon passeport culturel burkinabè. Les artistes parlent de leurs métiers*, Paris, L'Harmattan.
5. OUÉDRAOGO Jules, 2020, *Roch Marc Christian Kaboré, un chemin tout tracé*, 2020. Paris, L'Harmattan.
6. SANÉ Barwendé Médar, 2019, *If Thomas Sankara Were Alive, The Righteousness of an African Revolution* Paris, L'Harmattan.
7. SANON Moussa, 2015, *Blaise Compaoré ou la fin non-glorieuse de « Monsieur Bons offices »* publié en juillet 2015. Paris, L'Harmattan.
8. SANON Moussa, 2016, *Renouveau au Burkina Faso, Roch est-il l'homme de la situation ?*, Paris, L'Harmattan.